

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article10379>

# **Sommet de l'Otan : le ciel franco-allemand sous protection**

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 6 avril 2009

---

**Spyworld Actu**

---

Vendredi 3 et samedi 4 avril 2009, les villes de Strasbourg, Kehl et Baden Baden ont accueilli le 21ème sommet de l'OTAN en présence des 28 chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres. Ce Sommet marquait le soixantième anniversaire de la création de l'OTAN et signait également le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'organisation. En raison de l'importance des délégations politiques présentes et du contexte contestataire actuel, le Premier ministre français a demandé aux armées de déployer un dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) sur les trois villes concernées. Un ensemble de zones réglementées a été créé, dont deux zones d'interdiction temporaire (ZIT), centrées sur les points stratégiques du Sommet. Ainsi, le survol des villes de Strasbourg et de Baden Baden en Allemagne était strictement interdit aux aéronefs non-accrédités.

Le dispositif mis en place par l'armée de l'air visait à renforcer la protection de l'espace aérien transfrontalier dans un rayon de 100 kilomètres contre les menaces aériennes de type contestataire ou simplement non-intentionnel. Des moyens de surveillance aérienne au sol, de surveillance et d'intervention aérienne ainsi que des unités sol-air étaient déployés à la fois en France et en Allemagne.

Mirage 2000, hélicoptères Fennec, dont certains étaient dédiés aux mesures actives de sûreté aérienne (MASA), et Tucano assuraient la surveillance en vol et la permanence opérationnelle de sûreté aérienne. Au sol, huit postes de « guet à vue » équipés de jumelles ou de caméras thermiques étaient répartis sur le site, ainsi que des batteries de défense sol-air Crotale NG. Deux avions radar E3F complétaient le dispositif.

Chacune de ces entités transmettait les informations recueillies sur le terrain à la haute autorité de défense du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, via le centre de détection et de contrôle de la base aérienne 901 de Drachenbronn.

C'est la première fois qu'un DPSA est activé sur une zone transfrontalière, ce qui implique une coopération étroite entre les armées des deux pays.

*Post-scriptum :*

<http://www.defense.gouv.fr/air/base...>